



Conducteurs de train (H/F)

Recrutement de conducteurs de train
pour la SNCB (Direction Trains)

Fonction:

Le conducteur de train peut aussi bien conduire des trains de voyageurs que des trains de marchandises. Il s'assure que tout soit en ordre avant le départ du train et veille à rejoindre sa destination à l'heure et en toute sécurité. Il intervient en cas d'incident ou lors de petites pannes.

Profil:

La fonction de conducteur de train requiert les qualités suivantes :

- avoir le sens des responsabilités ;
- avoir le goût de l'indépendance et d'un travail varié ;
- être intéressé par la technologie moderne ;
- être capable de se concentrer seul durant plusieurs heures ;
- être capable d'analyser rapidement une situation et prendre la décision adéquate en gardant son calme en toute circonstance ;
- être flexible : horaires décalés, travail le soir et le week-end compensés par diverses indemnités ;
- rester maître de soi.

En outre, les candidats doivent :

- être en possession d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur général ou d'un certificat d'enseignement secondaire supérieur technique ou professionnel (1), obtenu dans les groupes d'études « mécanique », « électricité », « électromécanique » ou « électronique » (ou équivalent) ;
- ou être en possession d'un titre ou d'une attestation de réussite délivré par l'enseignement secondaire supérieur de promotion sociale, obtenu après un cycle d'au moins 750 périodes et jugé équivalent au diplôme homologué ;
- mesurer au moins 1m60 et être en bonne santé ;
- produire un certificat de bonnes vie et mœurs ;
- être belge ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne.

(1) Dans l'enseignement secondaire professionnel, ce certificat peut être obtenu après une 7^e année d'études.

Sélection:

- Vous serez tout d'abord invité à une séance d'information obligatoire.
- Ensuite, vous passerez des tests d'aptitude (éliminatoires) et, en cas de réussite, un test psychoprofessionnel (non éliminatoire).
- La dernière étape de la sélection consistera en un entretien.
- Vous serez également invité à passer un examen médical.

Nous vous offrons:

- un salaire attractif (primes diverses, supplément pour prestations de week-end...);
- des chèques-repas, des facilités de circulation, etc ;
- la semaine des 36 heures ;
- une formation professionnelle spécifique ;
- un recrutement statutaire.

Remarques:

- Le diplôme requis est obligatoire pour participer à la sélection.
- Il n'y a pas de date limite d'inscription mais nous vous conseillons de réagir vite car le recrutement peut être interrompu dès qu'un nombre suffisant de candidatures est atteint.

Intéressé(e)?

Posez dès à présent votre candidature au moyen de notre formulaire d'inscription (ci-joint) ou via internet en surfant sur www.sncb.be (rubrique: A propos du Groupe SNCB - Emploi).

Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter la Commission centrale d'examens aux numéros de téléphone suivants: 02 525 35 42 ou 02 525 25 77 (pendant les heures de bureau).